



COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL DU COTON
1629 K Street NW, Suite 702, Washington DC 20006 USA

Téléphone +1-202-463-6660 • Fax +1-202-463-6950 • email secretariat@icac.org



Déclaration finale de la 70^{ème} Réunion Plénière

“ Les rôles des secteurs public et privé dans la chaîne de valeur du coton : garantir l’efficience et l’équité ”

Le Comité consultatif international du coton (CCIC) s’est réuni à Buenos Aires, en Argentine, du 4 au 9 septembre 2011 à l’occasion de sa 70^{ème} Réunion plénière depuis sa création en 1939. Quatre cent quatre-vingt quinze personnes ont participé à la réunion, y compris les représentants de 39 gouvernements et 7 organisations internationales. Le Comité a accueilli son membre le plus récent, le gouvernement du Pérou.

- 1.** Le Secrétariat indique qu'une croissance de la production cotonnière est prévue pour 2011/12, encouragée par l'augmentation importante des prix du coton qui ont atteint plus du double du record précédent atteint en 2010/2011. Le Secrétariat informe que la consommation industrielle de coton reprend suite à la baisse importante enregistrée lors de la récession mondiale et que le commerce mondial du coton augmente en raison d'une reprise de la consommation. Le Secrétariat avertit qu'il faut s'attendre à une augmentation des stocks en 2011/12, ce qui laisse présager une baisse des prix.
- 2.** Le Comité fait remarquer que la volatilité des prix a atteint un niveau record en 2010/11 et que cette volatilité des prix impose des coûts à tous les segments de la chaîne de valeur du coton. Les pays conviennent qu'il serait bon de déployer de plus grands efforts pour recueillir et présenter les statistiques afférentes à la production, la consommation et les stocks de coton pour renforcer la transparence et permettre un meilleur appui aux prises de décisions. Le Comité demande au Secrétariat de continuer d'analyser et de faire rapport aux gouvernements sur la spéculation excessive, les ruptures de contrats de négoce de coton et les autres causes de la volatilité des prix du coton, y compris l'adoption par les gouvernements de mesures provoquant des distorsions du commerce. Le Comité recommande d'utiliser le système métrique pour normaliser les statistiques cotonnières.
- 3.** Le Comité reçoit des informations d'experts sur le développement et le transfert de technologie. Il est convenu que la technologie joue un rôle central dans le renforcement de la productivité. On se félicite du rôle que

joue le secteur privé dans le développement de technologies commercialement viables. Le Comité convient que le secteur public doit jouer un rôle crucial en matière de réglementation et de facilitation du développement et de la vulgarisation des technologies, particulièrement pour les producteurs de petite ou de moyenne taille. La coopération entre les chercheurs des secteurs public et privé dans le cadre d'un système de recherche efficace est essentielle.

4. Le Comité convient que les associations, organisations et coopératives d'agriculteurs permettent de faciliter l'accès aux intrants, d'améliorer les efforts de commercialisation et de mieux faire entendre les voix des agriculteurs. Parmi les facteurs expliquant le succès des organisations paysannes figurent un leadership fort et stable, une gouvernance transparente et démocratique et une adhésion volontaire tout en s'assurant que les agriculteurs s'approprient et contrôlent leurs organisations.

5.1. Le Comité reçoit des informations sur les systèmes de production de coton bio. Un rapport présente les dégâts provoqués par un programme de coton organique ayant échoué parce que les promoteurs n'avaient pas apporté suffisamment d'appui technique et qu'ils avaient abandonné les petits producteurs lorsque les prix avaient diminué sur les marchés mondiaux. Toutefois il existe également des exemples de projets organiques réussis.

5.2. Les experts indiquent que les systèmes de production bio provoquent en général une baisse des rendements. Par conséquent on pourrait envisager d'utiliser des systèmes de production organique à petite échelle si le coût des intrants est réduit, des primes compensatoires sont perçues, et les revenus nets par hectare des producteurs sont supérieurs ou équivalents à ceux d'autres systèmes de production. Il est convenu que tous les programmes et projets visant à renforcer la production de coton bio devraient coopérer avec les instances de réglementation, avoir un fonctionnement transparent et apporter un appui technique adéquat aux agriculteurs.

6.1. Le Comité reçoit un rapport de son Panel consultatif du secteur privé (PCSP). Le PCSP fait appel aux responsables gouvernementaux pour que ceux-ci améliorent la collecte et la dissémination de statistiques afférentes au coton. Le PCSP s'oppose avec force à l'imposition d'interdictions ou de limites au commerce du coton particulièrement s'ils sont imposés rétroactivement. Le PCSP critique les acteurs industriels et les associations commerciales qui cherchent à faire reculer le commerce du coton par le biais de demandes adressées aux gouvernements d'adopter des mesures de protection. Le PCSP convient que les recommandations de la BCI visant à améliorer les pratiques de production sont adéquates à condition que la BCI n'encourage pas la fragmentation du marché du coton.

6.2. Le PCSP examine les risques d'une augmentation des ruptures de contrat en raison de l'impact négatif de la volatilité des prix. Le PCSP exhorte les gouvernements et les acteurs du secteur privé à prendre des mesures plus efficaces pour honorer les décisions en réduisant les obstacles juridiques et en simplifiant les procédures ainsi qu'en prenant les mesures adéquates afin d'empêcher les parties en défaut de continuer à traiter affaire. Le PCSP exhorte les gouvernements à réduire les obstacles juridiques et à simplifier les procédures d'exécution des décisions d'arbitrage.

6.3. Le PCSP encourage les gouvernements à adopter le certificat phytosanitaire type de la FAO utilisé pour le commerce du coton. Le PCSP note que l'harmonisation des connaissances électroniques permettrait de simplifier la documentation requise pour le commerce de coton.

7. Le Comité reçoit un rapport du Panel d'experts sur la performance sociale, environnementale et économique de la production de coton (SEEP). Le Panel d'experts rapporte qu'il travaille pour mettre à jour un rapport sur l'utilisation de pesticides dans la production de coton et pour publier un nouveau rapport sur les composantes du coût de main d'œuvre dans la production cotonnière dans le monde. Le Panel d'experts remercie les gouvernements membres de lui avoir fourni les données nécessaires à son travail.

8.1. Le Comité entend un rapport d'un membre du Secrétariat de l'OMC indiquant que le cycle de Doha semble être dans l'impasse. Néanmoins, le Comité affirme qu'il ne faut pas laisser disparaître le cycle de Doha parce que les questions en souffrance restent importantes et doivent trouver solution. Le Comité souligne l'importance des politiques commerciales qui, de concert avec les politiques budgétaires et monétaires, jouent un rôle essentiel pour faciliter la croissance économique et le développement mondial. Le Comité exprime son appui à l'OMC pour le rôle qu'elle joue dans la promotion de l'ouverture et le respect de la légalité dans le domaine commercial, pour l'Accord de règlement de différends et pour ses contributions au développement économique.

8.2. Le Comité encourage tous les membres de l'OMC à contribuer à conclure le cycle de Doha dans un esprit de négociation, de souplesse et de compromis tout en gardant le développement comme pièce centrale. Les membres du CCIC réitèrent que le coton fait partie intégrante du Programme de développement de Doha et que les négociations de Doha ne peuvent aboutir sans qu'une solution au problème du coton ne soit trouvée. Les membres de l'OMC sont convenus de traiter le dossier du coton de manière ambitieuse, accélérée et spécifique dans le cadre général des négociations portant sur l'agriculture. Le Comité reconnaît la demande spécifique du C-4 de mettre immédiatement fin aux subventions directes qui entraînent une distorsion de la production et du commerce du coton.

9. Le CCIC entend un rapport de la Commission permanente sur une proposition de créer un centre international de recherche sur le coton. La Commission permanente a examiné les diverses structures que ce centre pourrait adopter et les activités qu'il pourrait entreprendre. La Commission permanente indique qu'aucun consensus n'a été atteint étant donné que certains pays ont exprimé leur appui à la création d'un tel centre alors que d'autres ont indiqué qu'il n'était pas certain qu'un centre international soit nécessaire. Certains pays ont également exprimé leur préoccupation que la création d'un centre international, même virtuel, n'entraîne une augmentation des quotes-parts des gouvernements. Le Comité renvoie la question à la Commission permanente, lui donnant instruction d'effectuer une analyse supplémentaire des options, y compris de son financement, en vue d'arriver à un consensus entre les pays membres sur la proposition de créer un centre international de recherche sur le coton.

10. Lors de séances parallèles, les membres du Comité sont informés du travail considérable entrepris pour promouvoir la consommation de coton. Le FIPC souligne la nécessité de sensibiliser l'opinion publique vis-à-vis des attributs du coton et de promouvoir le coton de façon générale et positive pour atteindre une approche unifiée afin de faire concurrence aux fibres synthétiques.

11.1. Le Comité de recherche sur la production du coton du CCIC a organisé un séminaire technique sur « Les innovations technologiques pour le développement durable de la chaîne de valeur du coton ». Les facteurs qui limitent le plus communément la productivité de la production cotonnière sont l'augmentation du coût des intrants, l'utilisation peu efficace des fertilisants, la mauvaise gestion de l'eau, l'usage non scientifique des insecticides et l'absence d'appropriation des fermes. La recherche permettant d'améliorer les pratiques de production, l'organisation des agriculteurs et le renforcement de la disponibilité des intrants sont autant de facteurs qui se sont avérés utiles dans de nombreux pays.

11.2. La table ronde sur la biotechnologie du coton se réunit pour la première fois à Buenos Aires, en Argentine, le 4 septembre 2011. Les membres de la table ronde conviennent que tous les pays qui ont adopté le coton biotech en ont tiré des avantages tels que l'amélioration de la sécurité environnementale, de rendements plus élevés ou de coûts de production moindres. De nombreux membres de la table ronde sont préoccupés du coût élevé de la technologie et des limitations dans le négoce.

11.3. Le CCIC, de concert avec le comité national d'organisation en Inde, organise la 5ème conférence mondiale sur la recherche cotonnière à Mumbai, du 7 au 11 novembre 2011. Plus de 600 chercheurs du monde entier

assisteront à la conférence. La Réunion plénière encourage les gouvernements membres à envoyer des chercheurs à la conférence.

11.4. Le Comité de recherche sur la production du coton du CCIC décide que le séminaire technique de 2012 portera sur les « Droits de propriété intellectuelle et le rôle des sélectionneurs privés. »

Remerciements pour l'hospitalité de l'Argentine : Le Comité exprime sa reconnaissance au peuple et au gouvernement de l'Argentine pour leur hospitalité lors de l'accueil de la 70^{ème} Réunion plénière. Les membres du CCIC notent que l'Argentine appuie avec vigueur les efforts visant à renforcer la filière cotonnière mondiale et que les efforts de l'Argentine au nom du CCIC sont dignes de louanges.

Futures Réunions plénières : Le Comité accepte l'invitation du gouvernement de la Suisse d'accueillir la 71^{ème} Réunion plénière du 8 au 11 octobre 2012 à Interlaken. Le Comité accepte également une invitation de la Colombie d'accueillir la 72^{ème} Réunion plénière en 2013.

GOUVERNEMENTS MEMBRES

Afrique du sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chine (Taiwan), Colombie, République de Corée, Côte d'Ivoire, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Inde, Iran, Israël, Italie, Kazakhstan, Kenya, Mali, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Pérou, Pologne, Russie, Soudan, Suisse, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo, Turquie, Zambie, Zimbabwe



SUPPLY AND DISTRIBUTION OF COTTON

September 8, 2011

Seasons begin on August 1

	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11 Est.	2011/12 Proj.
	Million Metric Tons					
BEGINNING STOCKS						
WORLD TOTAL	12.536	12.749	12.210	11.895	8.64	9.06
CHINA	3.991	3.653	3.321	3.585	2.78	2.17
USA	1.321	2.064	2.188	1.380	0.64	0.62
PRODUCTION						
WORLD TOTAL	26.766	26.073	23.455	22.165	24.86	26.91
CHINA	7.975	8.071	8.025	6.925	6.40	7.25
INDIA	4.760	5.219	4.930	5.185	5.53	6.04
USA	4.700	4.182	2.790	2.654	3.94	3.42
BRAZIL	1.524	1.602	1.214	1.194	1.95	1.83
PAKISTAN	2.121	1.900	1.926	2.070	1.91	2.27
UZBEKISTAN	1.171	1.206	1.000	0.850	0.91	0.92
OTHERS	4.514	3.894	3.569	3.287	4.23	5.19
CONSUMPTION						
WORLD TOTAL	26.487	26.532	23.696	25.261	24.37	24.72
CHINA	10.600	10.900	9.265	10.099	9.59	9.74
INDIA	3.944	4.053	3.872	4.328	4.36	4.49
PAKISTAN	2.633	2.649	2.519	2.393	2.20	2.24
EAST ASIA & AUSTRALIA	1.858	1.829	1.674	1.861	1.78	1.76
EUROPE & TURKEY	2.084	1.744	1.409	1.550	1.48	1.49
BRAZIL	0.987	0.993	1.000	1.024	1.01	1.03
USA	1.074	0.998	0.781	0.754	0.83	0.83
CIS	0.681	0.664	0.596	0.605	0.57	0.58
OTHERS	2.625	2.703	2.579	2.648	2.55	2.57
EXPORTS						
WORLD TOTAL	8.048	8.356	6.596	7.772	7.68	8.12
USA	2.821	2.968	2.887	2.621	3.14	2.51
INDIA	0.960	1.530	0.515	1.420	1.10	1.31
UZBEKISTAN	0.980	0.900	0.630	0.820	0.60	0.60
AUSTRALIA	0.465	0.265	0.261	0.460	0.55	0.90
CFA ZONE	0.928	0.603	0.469	0.561	0.48	0.51
BRAZIL	0.283	0.486	0.596	0.433	0.44	0.70
IMPORTS						
WORLD TOTAL	8.122	8.380	6.506	7.756	7.61	8.12
CHINA	2.306	2.511	1.523	2.374	2.61	3.52
EAST ASIA & AUSTRALIA	1.899	1.860	1.665	1.894	1.77	1.80
EUROPE & TURKEY	1.340	1.081	0.861	1.176	0.98	0.88
PAKISTAN	0.502	0.851	0.417	0.342	0.31	0.23
CIS	0.319	0.267	0.231	0.210	0.14	0.15
TRADE IMBALANCE 1/	0.075	0.025	-0.090	-0.017	-0.07	0.00
STOCKS ADJUSTMENT 2/	-0.140	-0.105	0.017	-0.144	-0.01	0.00
ENDING STOCKS						
WORLD TOTAL	12.749	12.210	11.895	8.638	9.06	11.24
CHINA	3.653	3.321	3.585	2.780	2.17	3.19
USA	2.064	2.188	1.380	0.642	0.62	0.70
ENDING STOCKS/MILL USE (%)						
WORLD-LESS-CHINA 3/	57	57	58	39	47	54
CHINA 4/	34	30	39	28	23	33
COTLOOK A INDEX 5/	59.15	72.90	61.20	77.54	164.26	

1/ The inclusion of linters and waste, changes in weight during transit, differences in reporting periods and measurement error account for differences between world imports and exports.

2/ Difference between calculated stocks and actual; amounts for forward seasons are anticipated.

3/ World-less-China's ending stocks divided by World-less-China's mill use, multiplied by 100.

4/ China's ending stocks divided by China's mill use, multiplied by 100.

5/ U.S. cents per pound.